



Convention d'Ottawa sur l'interdiction des mines antipersonnel
15^{ème} Conférence des Etats parties (Santiago du Chili, 28 novembre – 1er décembre 2016)

Coopération et assistance

Depuis l'entrée en vigueur de la Convention en 1999, la France a toujours apporté son aide aux pays affectés, grâce à la formation, à la fourniture de matériel et d'équipements, ainsi que par le financement de projets de déminage ou d'assistance aux victimes.

Elle reste très investie dans ce domaine et soutient divers projets concernant aussi bien la dépollution que l'éducation aux risques et la formation des démineurs. La France considère qu'il est primordial que les actions d'assistance soient élaborées en fonction des besoins spécifiques du destinataire, et qu'elles puissent participer au développement de l'expertise dans les pays affectés.

Outre l'action de l'Union Européenne dans le domaine de la lutte contre les mines, à laquelle elle contribue, la France a contribué à plusieurs organismes et projets en 2015. Je souhaite vous en donner quelques exemples.

Dans le domaine de la formation, d'abord :

- La France soutient, de longue date, le centre de perfectionnement aux actions post-confliktuelles de déminage et de dépollution (CPADD du Bénin). Elle soutient financièrement cette école de formation à vocation régionale, et en y maintenant de manière permanente deux coopérants français spécialistes du déminage et en prenant en charge les frais des stagiaires africains.

- La France a également accueilli et formé des stagiaires étrangers au sein de l'Ecole du Génie d'Angers et dans le cadre de formations organisées par le Bureau déminage de la Direction générale de la Sécurité civile et de la gestion des crises (DGSCGC).

- Ces derniers mois, afin d'appuyer la stabilisation de pays fragilisés par des crises, la France a soutenu des stages de formation au profit de l'Irak et du Mali. Ces formations ont

profité à une soixantaine de démineurs issus des forces de sécurité intérieure et de sécurité civile.

Pour l'éducation aux risques, ensuite :

- L'action de la France en matière de lutte antimines s'appuie sur une bande dessinée intitulée « Mille et une mines », destinée à sensibiliser les populations et disponible dans une vingtaine de langues différentes.

- En 2015, la France a également apporté un financement à l'ICBL-CMC, dont elle tient à saluer le travail de qualité, qui informe les débats des Etats parties à la Convention d'Ottawa.

En matière de déminage opérationnel, enfin :

- L'année passée, la France a accordé une contribution aux programmes de l'UNMAS pour la formation et le soutien au déminage, la dépollution des terrains affectés par des explosifs de guerre et la sécurisation physique de stocks de munitions en Afrique sahélienne.

- La France soutient les programmes de déminage au Laos, en Afghanistan, et dans le cadre du plan de paix en Colombie.

- Afin de permettre le retour des populations déplacées, la France soutient actuellement quatre projets de déminage d'urgence en Syrie et en Irak dont certains au profit de minorités victimes de persécutions ethniques et religieuses (Yézidis, Syro-chaldéens, etc.). A ce jour, dans le cadre de ces projets, 280 000m2 de terrain ont déjà pu être dépollués et 369,500 m2 contrôlés. Environ 3000 engins explosifs improvisés et mines ont été neutralisés.

- En Yémen et Irak, la France vient de lancer des actions de cartographie et d'éducation aux risques, avec l'objectif de venir en aide à plus de 50 000 personnes.

- Enfin, la France se réjouit d'annoncer qu'elle pourra financer un projet de cartographie afin de contribuer à la dépollution dans la zone du fort de Madama, au Niger, avec une opération qui débutera début 2017.

La France continuera d'accorder la plus grande importance à la coopération et à l'assistance prévues dans le cadre de notre Convention. Elle entend continuer à soutenir l'action

de l'Union européenne afin de permettre l'application concrète du Plan d'Action de Maputo, et à mener à titre national des projets dans les différents domaines de la lutte contre les mines.

Je vous remercie./.